

Sensibilisation à la prévention des déchets dans les écoles élémentaires – Demande de subvention

Le Smictom de la Région de Saverne soutient les communes qui sensibilisent les élèves à la **réduction des déchets à la source** par des projets de sensibilisation dans les écoles ou les périscolaires.

Une subvention sera attribuée aux communes qui s'engagent dans **un projet durable** de sensibilisation des enfants, sur des thèmes comme par exemple : compostage, jardinage au naturel, goûter « zéro déchet », élaboration avec les élèves d'une liste de fournitures « pauvres en déchets », consommation éco-responsable, jeu sur la prévention des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire... etc. Il est demandé de plus, d'informer les parents d'élèves du projet en cours (sondage, spectacle, exposition, article...).

Le Smictom prend en charge 75% du montant de l'opération, pour des frais de prestations intellectuelles ou de matériel pédagogique collectif, dans la limite de 540 € par classe et dans la limite des fonds fixés par le Comité directeur du Smictom. Cette subvention est versée aux communes.

Contact : Chloé Vetter, 03 88 02 21 80

La commune (demandeur)

Nom et adresse de la commune :

.....

Personne référente à contacter :

E-mail du référent :

Tél :

Je, soussigné, sollicite une aide financière du Smictom de la Région de Saverne pour la réalisation de l'opération objet de la présente demande.

Le demandeur (date, cachet et signature)

L'école

Nom de l'école:

Nom du référent (directeur ou enseignant) :

E-mail du ou des référent(s) :

Tél :

Description sommaire de l'opération (objectifs et contenu) :

.....
.....
.....
.....
.....

Frais engagés (prestation ou matériel pédagogique)

Nom + adresse de l'organisme prestataire :

Durée des prestations / dates prévisionnelles :

Matériel pédagogique :

Coût global de l'intervention (en € TTC)	
Participation de la commune (en € TTC)	
Autres financements (en € TTC)	
Coût pris en charge par le Smictom (en € TTC)	